

Programme CEE Remove – Report Modal & Verdissement

3 SECTEURS

FLUVIAL

FERROVIAIRE

MARITIME

REMO

LOG-te

2 DISPOSITIFS

Accroître le **report modal des marchandises de la route** vers les modes de transport massifiés

Chargeurs
Commissionnaires
Opérateurs de transport

Améliorer les performances **énergétiques et environnementales** des flottes et moyens de manutention

Opérateurs de transports
Manutentionnaires

Programme CEE

Piloté par l'Ademe

Décembre 2022 – décembre 2025

Porteur et partenaires ferroviaires



Dispositif LOG-te

Déclinaison opérationnelle

- Sensibilisation, formation
- Engagement volontaire dans le dispositif
- Accompagnement technique et méthodologique
- Labellisation

Engagement volontaire sur 3 ans

Dossier de candidature

Des outils dédiés

- Fichier de reporting énergétique
- Catalogue de solutions à mettre en œuvre

Des accompagnements pris en charge partiellement ou en totalité

Les leviers de verdissement

Former
Informer
Sensibiliser

- Formation des conducteurs
- Eco-stationnement
- Eco-conduite

Choix du mode de propulsion

- Electrique
- Biocarburants
- GNV / BioGNV
- Hydrogène

Management de la consommation

- Collecte, suivi et analyse des consommations
- Gestion intelligente de l'énergie

Technologies moins énergivores et innovantes

- Modernisation du matériel
- Efficacité de la chaîne de traction
- Freinage régénératif

Le parcours d'engagement LOG-te : les étapes clés

- 1 SENSIBILISATION
- 2 ADHESION
- 3 ACCOMPAGNEMENT DOSSIER D'ENGAGEMENT
- 4 VALIDATION
- 5 ACCOMPAGNEMENT MISE EN ŒUVRE ENGAGEMENT

1 Sensibilisation au programme REMOVE et au parcours d'engagement volontaire LOG-Te

Attestation de sensibilisation

2 Souhait de l'entreprise de s'investir dans le dispositif LOG-Te

Lettre d'adhésion

3 Préparation du dossier de l'entreprise pour sa candidature à l'engagement

Réalisation des accompagnements à la préparation du dossier d'engagement de l'entreprise candidate (diagnostic initial, reporting, plan d'actions sur 3 ans)

4 Validation du dossier

Accord d'engagement volontaire

5 Mise en œuvre du dossier d'engagement

Réalisation des accompagnements à la mise en œuvre du dossier d'engagement pour réaliser les actions prévues de réduction des consommations énergétiques et des émissions de GES

Pourquoi s'engager ?

Réaliser des économies

Renforcer les synergies du secteur

Compléter / accélérer sa démarche RSE

Accompagnement financé partiellement ou en totalité par les CEE

Se conformer aux obligations réglementaires en termes d'émissions de GES

Bénéficier d'un cadre méthodologique éprouvé et reconnu

Valoriser la profession et le secteur

Renforcer la cohésion d'entreprise